Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet CNEPE sur la commune principale de l'AIOT 8 Rue de Boutteville 37200 Tours.

La référence de votre dossier est A-2-L36DJCMIC et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 23/11/2022 à 09h59 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- melanie-externe.de-marchi@edf.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- melanie-externe.de-marchi@edf.fr (pour rappel, déclarant)

S

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration de modification

La déclaration de modification porte sur :

Autres modes d'exploitation

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : Je ne connais pas le service instructeur

Conditions d'engagement du déclarant

• Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Déclarant

Personne morale

N° SIRET 55208131724224

Raison sociale ELECTRICITE DE FRANCE

Forme juridique SA à conseil d'administration (s.a.i.)

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

8 RUE DE BOUTTEVILLE

Tours

37200 TOURS

Signataire

Nom: **DE MARCHI**

Prénom : Mélanie

Qualité : Responsable environnement

Adresse électronique : melanie-externe.de-marchi@edf.fr

Téléphone portable : +(33) 761918766

Référent

Nom: DE MARCHI

Prénom : Mélanie

Fonction: Responsable environnement

Adresse électronique : melanie-externe.de-marchi@edf.fr

Téléphone portable : +(33) 761918766

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : melanie-externe.de-marchi@edf.fr

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : CNEPE

Description des activités :

Le Centre national d'équipement de production d'électricité (CNEPE) est un centre d'ingénierie du parc nucléaire français. Il est chargé de la maintenance des centrales nucléaires. Il occupe près de 23 000 mètres carrés de bureau dans plusieurs bâtiments du quartier Montjoyeux.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : ${f NON}$

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse 8 Rue de Boutteville 37200 Tours

X:527125

Y:6698074

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Autres modifications

Autres modifications apportées à l'installation

Concernant la rubrique 1185, tous les fluides présents sont du R410A. Les équipements présents sont les suivants : - Groupe froid du bâtiment 3 - Pack 1 et 2 - Groupe froid des bâtiments A et B - Pack C - Pack I - Pack L

7 - Pièces justificatives

Aucune pièce jointe de votre part n'est nécessaire pour cette démarche.